



LA FAVORITE
GROUPE D'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE LYONNAIS



Comité départemental du Rhône
Métropole Lyon Judo

Classe Sportive judo du collège privé Les Chassagnes (Oullins)



Inscrit au sein des structures du Parcours d'Excellence Sportive de la Fédération Française de Judo, la Classe Sportive Judo Départementale d'Oullins a pour objectif de permettre aux jeunes collégiens des classes de 6^{ème} à la 3^{ème}, la poursuite de leur passion du judo autour d'un double projet :

- Formation Scolaire
- Formation sportive

Situé en aval des Pôle Espoirs et Pôle France, la Classe Sportive Judo est un indispensable pour l'accession aux structures fédérales de Haut Niveau supérieures.

**La compétition n'est pas le point essentiel,
une formation générale sur le Judo sera apporté aux jeunes.**

Vous retrouverez toutes les informations à l'intérieur de ce document.

FORMATION SPORTIVE

- **Obligation d'être en possession d'une licence fédérale FFJDA**
- Entraînements dans l'emploi du temps de la semaine
- Accent mis prioritairement sur le travail technique
- Approche tactique de la pratique
- Approche de la préparation physique intégrée
- Formation générale au judo : règle d'arbitrage, études des Katas etc...

JOUR	Horaires	Thème	Intervenant
Lundi	15h45-17h15	Techniques et Randori	PARENT Lucka
(Mercredi)	13h-17h en cas de compétition scolaire		
Jeudi	15h45-17h15		

Un appel sera fait à chaque entraînement les lundis, jeudis et mercredis. Toutes absences seront signalées au bureau de la vie scolaire. ☐

Une tenue officielle appropriée à la pratique du judo est exigée : Judogi haut et bas, ceinture, tongs/Zooris, sac de sport, gourde et affaire de rechange (le haut et bas de judogi pourra être mis à disposition des élèves, nous conseillons toute fois de faire cet investissement dès le moment où l'élève saura qu'il sera en section de manière officielle).

Compétitions UGSEL et championnats fédéraux : La participation aux championnats UGSEL est obligatoire pour tous les jeunes. Le choix du club et la participation aux championnats fédéraux sont libres.

OBJECTIFS ANNUELS DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Tout au long de la scolarité, l'éducation physique et sportive a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble. (Bulletin Officiel Spécial n°11 du 26/11/15)

Scolaire : Permettre à des élèves motivés de la 6^{ème} à la 3^{ème} de concilier sport et études en visant l'obtention du brevet des collèges au terme de leur scolarité au sein de notre établissement.

Sportif : S'épanouir dans leur activité en approfondissant leur pratique grâce à des entraînements dirigés par des personnes compétentes dans la discipline du Judo. La participation aux championnats de France UGSEL reste un objectif important que ce soit individuellement ou collectivement.

Citoyen : Permettre à ces jeunes sportifs de prendre des responsabilités au sein de la section sportive et de l'Association Sportive, notamment en tant que jeune officiel dans des compétitions UGSEL.

La programmation annuelle est organisée sous forme de cycles constitués en règle générale de 4 à 5 semaines. Cette programmation est rythmée par différentes compétitions au niveau comité (69), territoire (Dauphiné-Savoie) et National (France).